



Mon Patelin

Journal de la municipalité de Saint-Robert

SEPTEMBRE 2026

courriel : info@saintrobert.qc.ca

www.saintrobert.qc.ca

VOLUME 42 - NO. 1

INFO-COLECTE



Collecte matières
ultimes
9 - 23 septembre



Collecte matières
recyclables
2 - 16 - 30
septembre



Collecte matières
organiques
2 - 9 - 16 - 23 - 30
septembre



Collecte des
encombrants
9 septembre

LE CONSEIL MUNICIPAL



L'assemblée régulière du conseil municipal sera tenue les lundis

14 septembre 2026 À 19 H 30

BUREAU MUNICIPAL

666, chemin Saint-Robert
Saint-Robert, Québec, J0G 1S0
450 782-2844

HORAIRE

Lundi au jeudi
de 8h00 à 16h30
en continue

BUREAU FERMÉ

FÊTE DU TRAVAIL : LUNDI 7 SEPTEMBRE

MON PATELIN DE RETOUR

Voici venu le temps de la rentrée, des retrouvailles dans la cour d'école ou sur le lieu de travail et bien sûr, des souvenirs d'été.

Votre journal municipal mensuel MON PATELIN reprend ses activités d'information.

Avec cette parution, il est de mise de présenter les plus sincères remerciements aux membres du conseil qui permettent la rédaction et la distribution du journal.

Les organismes qui désirent faire paraître un communiqué dans le journal doivent le faire parvenir au bureau municipal **avant le 14 de chaque mois**. Le texte sera publié intégralement avec corrections orthographiques s'il y a lieu.

Le Conseil municipal et son personnel souhaitent à tous nos lecteurs une bonne reprise !

SERVICE ALERTES MUNICIPALES



RAPPEL À LA POPULATION

Le système d'alertes municipales vous est offert gratuitement pour votre sécurité et tranquillité, profitez-en !

Pour vous inscrire, vous devez vous rendre au www.saintrobert.qc.ca

RESPONSABLE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

*Pour des projets conformes,
sécuritaires et durables !*



Un permis de construction ou un certificat d'autorisation est essentiel pour la plupart de vos travaux.



Informez-vous auprès du responsable en bâtiment au 450-782-2844 ou à urbanisme@saintrobert.qc.ca avant de débiter tous travaux afin de vérifier la nécessité d'un permis ou d'un certificat ainsi que la réglementation à respecter.



Afin de faciliter le traitement de votre demande de permis, vous devez remplir le ou les formulaires correspondants à votre situation, disponible à <https://saintrobert.qc.ca/?page=demandespermis>



Les frais applicables sont payables par chèque, argent comptant et carte de débit au moment de l'émission du permis.



Veuillez prendre note que le responsable en bâtiment a un délai maximal de 30 jours suivant la date de réception de la demande dûment complétée pour délivrer le ou les permis.



Prenez note que certains travaux ne nécessitent pas de permis. Par exemple, pour le remplacement du revêtement de votre toiture par le même type de matériau ou encore pour refaire la peinture à l'intérieur d'une pièce.

L'HORAIRE DE TRAVAIL EST :



8h30 à 12h
et de 13h à 16h30
avec ou sans
rendez-vous



8h30 à 12h
et de 13h à 16h30
avec ou sans
rendez-vous



8h30 à 12h
et de 13h à 16h30
avec ou sans
rendez-vous



450-782-2844



urbanisme@saintrobert.qc.ca



Ensemble, construisons un milieu de vie
durable et harmonieux !





Lundi au jeudi : 10h à 12h et 13h à 17h
Vendredi : 10h à 12h et 13h à 16h
Samedi et dimanche : Fermé

Qui sommes-nous ?

LA SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) est un organisme à but non lucratif dont la mission est la protection des animaux. Nous informons et sensibilisons la population sur les différents besoins des animaux domestiques et des animaux sauvages. Nous travaillons dans les secteurs de la prévention et du contrôle animalier.

Aidez-nous à les aider !



spad.ca



Contactez-nous

info@spad.ca
Tél. 819 472-5700
Téléc. 819 472-1700
Sans frais 1 855 472-5700

📍 1605, rue Janelle, Drummondville, QC, J2C 5S5

Cueillette et transport

- Errants
- Blessés
- Morts
- Autres

Service de licence

Obligatoire par règlement municipal et SPAD. Pour un chien de 3 mois et plus, mason et évaluation incluses.

Enregistrez votre animal en ligne !

Service de plainte

- Règlements municipaux
- Encadrement des animaux
- Loi sur le bien-être et la sécurité
- Plaintes traitées

Service d'urgence 7 jours sur 7

- Pour animaux blessés
- Hors de nos heures d'ouverture

Services animaliers

- Adoption
- Réclamation
- Réception d'animaux
- CSRM (Capture)



Qu'est-ce que l'intimidation ?



Certains l'appellent « harcèlement », « abus », « méchanceté » ou « commérage ». Peu importe le nom qu'on lui donne, l'intimidation est toujours considérée comme un comportement blessant et indésirable. C'est un geste volontaire qui se produit habituellement à répétition.

Une personne fait de l'intimidation lorsqu'elle utilise son pouvoir pour faire mal ou peur à une autre, pour l'exclure ou l'insulter. Elle se manifeste souvent entre deux personnes d'âge similaire et n'est jamais acceptable. L'intimidation, ça peut être difficile à vivre, mais rappelle-toi que tu n'es pas seul.

Les genres d'intimidation

L'intimidation peut affecter les émotions d'une personne, ses relations, son estime de soi et son sentiment de sécurité. Elle peut aussi établir un climat de malaise dans des situations quotidiennes à la maison, au travail ou à l'école. L'intimidation peut se manifester d'une foule de manières, y compris :

- **L'intimidation physique** : frapper, pousser, faire tomber une personne ou se servir autrement de sa force physique pour la harceler.
- **L'intimidation psychologique ou émotionnelle** : agresser verbalement, faire des remarques blessantes, insulter ou taquiner une personne pour la harceler.
- **La cyberintimidation** : harceler une personne par le biais des médias sociaux, des textos, des courriels, des sites Web et d'autres outils numériques.
- **L'intimidation sociale** : exclure ou aliéner une personne d'un groupe, répandre des rumeurs à son sujet ou l'ignorer.
- **L'intimidation discriminatoire** : harceler une personne à cause de son orientation sexuelle, de son origine ethnique, de son identité sexuelle, de son appartenance religieuse ou de n'importe quelle autre caractéristique la rendant « différente ».



Pour en savoir plus sur ce sujet, n'hésite pas à en parler ou communique avec un intervenant.

JEUNESSE, J'ÉCOUTE AU 1-800-668-6868

Trottinettes électriques, véhicules gyroscopiques

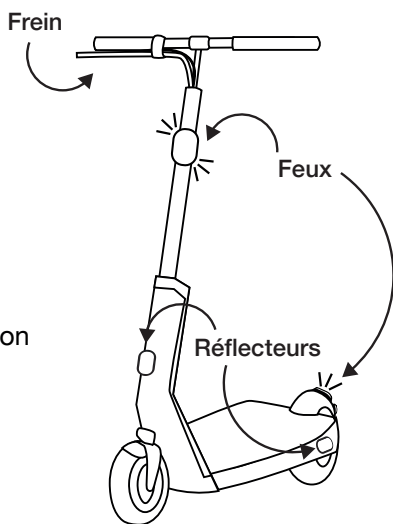
et autres appareils de transport personnel motorisés.

La sécurité routière, j'embarque.



Obligatoire

- ✓ **Casque**
- ✓ **Vitesse** maximale de 25 km/h
- ✓ **Puissance** maximale de 500 W
- ✓ **Masse** maximale de 36 kg (batterie comprise)
- ✓ **Frein** sur chaque roue
- ✓ **Frein** à main obligatoire si l'appareil a un guidon
- ✓ **Roue(s)** d'un diamètre minimal de 190 mm
- ✓ **Feux** avant et arrière
- ✓ **Réflecteurs** avant, arrière et sur les côtés



Projet pilote en cours, pour plus de détails, consultez :

Quebec.ca/trottinetteselectriques



Principales règles applicables aux utilisateurs



Il faut :

- ✓ circuler comme un cycliste (ex. : du côté droit de la chaussée ou sur la voie cyclable dans le sens de la circulation);
- ✓ être âgé d'au moins 14 ans;
- ✓ allumer les feux de l'appareil la nuit.

Il ne faut pas :

- ✗ circuler aux endroits où la limite de vitesse maximale est supérieure à 50 km/h;
- ✗ circuler sur le trottoir;
- ✗ transporter des passagers;
- ✗ porter d'écouteurs;
- ✗ utiliser un téléphone cellulaire;
- ✗ consommer de boissons alcoolisées, du cannabis ou toute autre drogue;
- ✗ circuler sur une voie cyclable ou un chemin public si ce panneau est affiché.



D'autres exigences et exceptions peuvent s'appliquer.

Conducteurs de véhicules routiers, on s'adresse à vous!



Agissez de la même façon auprès des utilisateurs d'appareils de transport personnel motorisés qu'en présence de cyclistes.

Par exemple :

- ✓ Conservez une distance d'un mètre lors d'un dépassement.
- ✓ Cédez le passage afin de les laisser traverser la chaussée lors d'un virage à une intersection.

Programme *Automne*

9h



LUNDI

À PARTIR DU 21 SEPTEMBRE

**Move +
(50 ans et plus)**

GRATUIT

Pour information:
Josée Mathieu
450-881-1120

18h30



MARDI

À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE

**Cours
de Yoga**

130\$

Pour information:
Mélanie Bergeron
450-794-2087

10h30



JEUDI

À PARTIR DU 17 SEPTEMBRE

**Cours
Maman-bébé**

120\$

Pour information:
Mélanie Bergeron
450-794-2087

19h



JEUDI

À PARTIR DU 10 SEPTEMBRE

**Cours
de Zumba**

115\$

Pour information:
Mélanie Parenteau
450-789-5542

INSCRIPTION

tion loisirs 2026



Municipalité
de Saint-Robert

📍 1 rue Aggée-Pelletier, Saint-Robert

📍 3 rue Aggée-Pelletier, Saint-Robert

13h



MARDI - MERCREDI
À PARTIR DU 8 SEPTEMBRE

Activités variées
FADOQ

GRATUIT

Pour information:
Nicole Picard
450-422-0566

9h



JEUDI
À PARTIR DU 17 SEPTEMBRE

Cours
Aînés Actifs

GRATUIT

Pour information:
Mélanie Bergeron
450-794-2087

18h



JEUDI
À PARTIR DU 10 SEPTEMBRE

Cours
de karaté

À PARTIR DE 156\$

Pour information:
Stéphane Gingras
819-471-3619

10h30



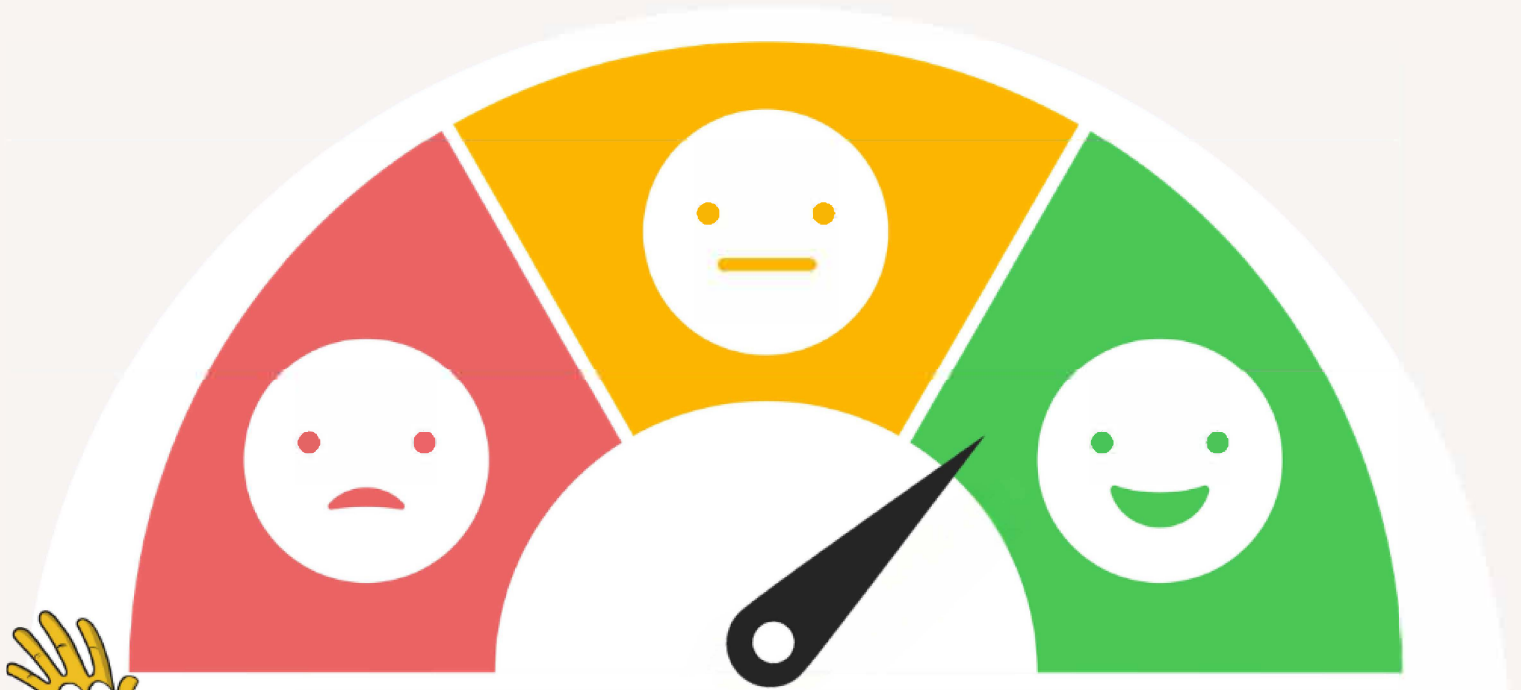
SAMEDI
À PARTIR DU 6 OCTOBRE

Cours
de danse

135\$

Pour information:
Debbie Desmarais
450-501-8624

EN COURS



SONDAGE

CAMP DE JOUR SAINT-ROBERT 2026

Le camp de jour est terminé! Il est maintenant le temps de faire le bilan de l'été 2026 et de connaître votre intérêt pour le camp de jour 2027.

Prenez quelques minutes pour répondre à notre court sondage (forms.gle/ZkXGCQY4zxWptQL48) et nous aider à préparer la prochaine édition!

À gagner : 2 paires de billets pour le Cinéma Saint-Laurent!

Merci pour votre participation et votre confiance!



Tu hésites encore à savoir quoi jeter dans quel bac?



Contenants, emballages, imprimés.

C'est tout.

Voici la règle d'or :

- Si ça se mange → bac brun
- Si c'est un contenant, un emballage ou un imprimé → bac bleu
- Si c'est un déchet (comme du styromousse, une brosse à dents ou une couche) → bac noir

Et si tu as encore des doutes... c'est probablement pas le bac bleu! 😊

AVIS DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

RAPPEL IMPORTANT VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Pour faire suite à la publication diffusée dans l'onglet communiqué du site web, nous souhaitons vous rappeler quelques consignes importantes concernant la **visite prochaine de la compagnie Enviro 5** qui est prévue **entre le 3 août et le 16 octobre 2026**.

AVIS DE PASSAGE

Vous serez **avisés environ une (1) à deux (2) semaines à l'avance** de la visite de la compagnie.

EN ATTENDANT LA VISITE

Vous devez simplement vous assurer que vos couvercles sont **bien dégagés et facilement accessibles**.

TRÈS IMPORTANT

****À FAIRE :****

 ****DÉGAGER VOS COUVERCLES****

****À NE PAS FAIRE :****

 ****NE PAS OUVRIR LES COUVERCLES À L'AVANCE****

CONSIGNES À RESPECTER

Nous vous demandons également de **voir dans l'onglet communiqué du site web la publication** afin de faciliter le travail de la compagnie lors de son passage.
Merci de votre compréhension et de votre précieuse collaboration!

Adresse du site Web: <https://www.saintrobert.qc.ca/?page=communiquer>

VOUS ÊTES TOUCHÉ PAR

LE TROUBLE DE SANTÉ MENTALE D'UN PROCHE?

CONJOINT, ENFANT, PARENT

DEPUIS PLUS DE 30 ANS, LE VAISSEAU D'OR EST AU
SERVICE DES FAMILLES DE LA MRC PIERRE-DE-SAUREL

- Soyez informé
- Sachez comment réagir dans l'immédiat
- Apprenez à aider en respectant vos limites
- Améliorez la relation avec votre proche



www.levaisseauor.org
info@levaisseauor.org



201 rue Robillard, bureau 210
Sorel-Tracy (Québec) J3P 8C7

450 743-2300

SERVICES SPÉCIALISÉS ET GRATUITS SUR RENDEZ-VOUS



À quoi ça sert ?

Permet de récupérer des aliments imparfaits, des surplus de vos récoltes qui autrement seraient perdus.

Comment ça marche ?

Des cueilleurs de Récoltes Oubliées cueillent dans vos champs ou dans votre jardin les surplus de votre choix. Le résultat des cueillettes est ensuite divisé de la façon suivante:

- 1/3 au propriétaire du champ/jardin (vous)
- 1/3 aux cueilleurs
- 1/3 à des organismes qui font du dépannage alimentaire ou dans les Frigos Touski

Pour plus d'informations :
lesrecoltesoubliees@gmail.com
450 742-2139



Récoltes oubliées



LE MAILLON
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
DANS LA COMMUNAUTÉ

Le Maillon c'est

Un service d'accompagnement mobile.



On se déplace avec vous à vos rendez-vous importants.

Du soutien pour vos démarches avec des professionnels



Aide pour comprendre votre paperasse, vous assister et vous préparer à vos rencontres importantes.

Aide à domicile



Remplir des formulaires et vous accompagner dans vos démarches.



450 780-1016

Marie-Josée Grégoire
accompagnement@lardoiseqpa.org

Gratuit et confidentiel

AIDANTS NATURELS



Qu'est-ce qu'un proche aidant ?

Essentiel mais souvent méconnu, le proche aidant offre un soutien gratuit – qu'il soit moral, physique ou organisationnel – à un proche malade ou en perte d'autonomie. Souvent sous-estimé par l'aidant lui-même, cet engagement évolue au fil du temps selon les besoins de la personne aidée.

À l'Association des Aidants Naturels du Bas-Richelieu, la proche aide ne se limite pas à des critères d'âge, de sexe, de temps consacré ou de lieu de résidence. Organisme communautaire spécialisé auprès des proches aidants de personnes âgées depuis 1999, l'Association est là pour vous informer, vous accompagner et vous soutenir. N'hésitez pas à nous contacter !

55 Place Fillion Sorel-Tracy
Courriel : direction.aanbr@videotron.ca
Site internet : www.aanbr.org



ZUMBA

Session automne, cours de Zumba dès le **jeudi 10 septembre** à la salle municipale de Saint-Robert. Convient à tous les niveaux de forme physique et tous les âges. Venez vous amuser dans une ambiance dynamique et conviviale!

Coût:

12 cours / 115 \$ ou 10 \$ par cours à l'unité

Quand:

Jeudi, 19 h à 20 h du 10 sept. au 3 déc.
(Pas de cours le 24 septembre)

Lieu: Salle municipale (3, rue Aggée-Pelletier)

Pour infos et inscription, contactez Mélanie
(450) 789-5542 / (450) 880-2942
meletserge@outlook.com

*** Notez qu'un minimum de 12 participants est requis pour la tenue du cours.**

Calendrier des activités

Septembre 2026



Collecte
matières
ultimes



Collecte
matières
recyclables



Collecte
matières
organiques



Collecte
des
encombrants



Horaire
des
messes

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
Saint-Robert 10h30 (Pèlerinage du cimetière)	BUREAU FERMÉ FÊTE DU TRAVAIL			Karaté 18h ZUMBA 19 h		
13	14	15	16	17	18	19
Sainte-Victoire 10h30	Conseil Municipal 19h30	Yoga 18h30		Aînés actif 9h Maman tonus 10h30 Karaté 18h ZUMBA 19 h		
20	21	22	23	24	25	26
Saint-Aimé 10h30 (Au cimetière) Maison funéraire 871 rue Royale Massueville	MOVE 50+ 9h	Yoga 18h30		Aînés actif 9h Karaté 18h		
27	28	29	30			
Sainte-Victoire 10h30	MOVE 50+ 9h	Yoga 18h30				